



Parc national
des Ecrins

Bureau du 10 juin 2016

Résolution n° 2016-02 BUR

Subventions accordées par le Parc national des Écrins

Le Bureau du Parc national des Ecrins,

- décide d'attribuer des aides financières au titre du programme 2016 de mise en œuvre de la charte, conformément au tableau n°1 ci-joint.

Le président du bureau du conseil
d'administration


Bernard HERITIER

Le directeur par intérim


Thierry DURAND

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE
Programmation de participations financières

Dossiers complets instruits : pour décision											
Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	(%)	Décision du Bureau (Euros)	(%)	Mesure de la charte	Commentaire et prescriptions particulières
Symposium dans le cadre de la Conférence Internationale d'Ecologie Scientifique	Organisation d'un symposium dans le cadre de la Conférence Internationale d'Ecologie Scientifique qui se tiendra à Marseille du 24 au 28 Octobre 2016	Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie	161 000,00 €	161 000,00 €	PNE – Patrimoines/Culture/Artisanat - 1 500,00 € - 1 % Recettes sollicitées - 8 500,00 € - 5 % Réserves naturelles de France - 1 500,00 € - 1 % PN Calanques - 2 500,00 € - 2 % Droits d'inscription - 102 000,00 € - 63 % Conseil régional - 10 000,00 € - 6 % Conseil départemental - 6 000,00 € - 4 % Centres de recherche - 24 000,00 € - 15 % Autofinancement - 5 000,00 € - 3 %	1 500,00 €	0,93%	1 500,00 €	0,93%	1.1.1. Renforcer la qualité de la connaissance	Le Parc national est partie prenante de l'organisation, plusieurs chargés de mission participent aux présentations. Gestionnaire PNE : Cédric Dentant
Festival : Le Lâcher de chansons	L'association "Le grand baz'Arts organise depuis cinq ans un petit festival sur la commune de Nantes-en-Rattier, en Matheysine. L'édition 2016 sera à Valjouffrey (Désert). Il s'agit d'une scène ouverte permettant aux chanteurs et musiciens de la région de se rencontrer et de se produire devant un public de plus en plus nombreux.	Association Le Grand Baz'Arts	6 500,00 €	6 500,00 €	PNE – Patrimoines/Culture/Artisanat - 500 € - 8 % Réserve parlementaire - 500,00 € - 8 % Conseil régional - 500,00 € - 8 % Conseil départemental - 500,00 € - 8 % Cité de cnes - 500,00 € - 8 % Autofinancement - 4 000,00 € - 62 %	500,00 €	7,69%	500,00 €	7,69%	1.2.3. Encourager et accompagner les manifestations, les événements locaux et l'émergence d'une offre culturelle de territoire	L'association propose lors de la première journée, plusieurs animations de découverte de la montagne. Le Parc prêtera un film pour contribuer à l'animation (une animation du Parc est prévue au même lieu la semaine suivante). Pilote PNE : Pierre-Henri Peyret
Via alpina, envers du chemin	Réaliser la traversée intégrale de l'arc Alpin, seul et en autonomie partielle, en suivant l'itinéraire rouge de la Via Alpina pendant 4 mois et relier Trieste à Monaco en parcourant près de 2500 km à travers 8 pays.	Matthieu Chambaud	13 000,00 €	13 000,00 €	PNE – Tourisme - 1 300,00 € - 10 % Autofinancement - 11 700,00 € - 90 % Autres demandes non communiquées	1 300,00 €	10,00%	/	/	/	Le porteur de projet propose plusieurs engagements de valorisation de l'aventure et de partenariat. Contribution à la charte et enveloppe insuffisantes pour aider ce type de projets. Pilote PNE : S De Chastellier
Le Tour de l'Isère - voyage de transition(s)	Parcourir au plus près la frontière du département de l'Isère, dans un esprit de sobriété énergétique et de partage. Un film est prévu (30 ou 52 minutes), diffusé en festivals, dans des établissements scolaires, puis largement par le Web. Il rendra compte des échanges.	Association Chantiers et Devenir	36 614,00 €	36 614,00 €	Partenaires institutionnels PNE – Patrimoines/Culture/Artisanat - 3 000 € - 8,19% Conseil départemental 38 - 4 000,00 € - 10,92% Région Rhône alpes Auvergne - 2 500,00 € - 6,83% Grenoble Alpes Métropole - 2 500,00 € - 6,83% PNR Chartreuse et Vercors- 4 000 € - 10,92% Ville de Grenoble - 2 000,00 € - 5,46% CNR et FODACIM - 7 000,00 € - 19,12% FFCAM- 3 720,00 € - 10,16% Mécénat Entreprise énergie renouvelable - 5 500 € - 15,02% Partenaires privés Alpina, Biocoop, Satoriz, Au vieux campeur - 2 394,00 € - 6,54%	3 000,00 €	8,19%	/	/	/	Le porteur de projet est en attente d'échange local lors de l'aventure et à sa suite. Contribution à la charte et enveloppe insuffisantes (la motivation du projet proche aidé en 2015 était de faire écho à la COP21). Pilote PNE : S De Chastellier
Les 50 ans du refuge du Promontoire	Evénement : montée avec les anciens (guides et gardiens), conférence sur l'alpinisme à La Grave, inauguration de l'exposition sur le refuge et l'histoire de l'alpinisme (la Meije en image), le 24/6 à La Bérarde	Comité FFCAM Isère	20 227,00 €	12 077,00 €	2016 PNE – Tourisme – 3 019 € - 25 % Syndicat national des guides de Montagne SNGM – 3000 € - 18 % Petzl – 1000 € - 8 % Autofinancement – 8 809 € - 44 %	3 019,00 €	15%	3 019,00 €	25,00%	1.2.3. Encourager et accompagner les manifestations, les événements locaux et l'émergence d'une offre culturelle de territoire	Pour des questions d'enveloppe budgétaire, dans la proposition de l'établissement, le montant subventionnable ne comprend pas la prise en charge des stagiaires. L'exposition est prévue en double et pourra être présentée dans les maisons de parc. Le secteur et le chargé de mission Flore participeront physiquement à l'événement. Pilote PNE : Pierre-Henri Peyret

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE
Programmation de participations financières

Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	(%)	Décision du Bureau (Euros)	(%)	Mesure de la charte	Commentaire et prescriptions particulières
Ufo'expé 2016 : Découverte et nettoyage du refuge de Chabournéou	Opération de nettoyage et évacuation des déchets divers conduite par le CAF avec l'UFOLEP et la gardienne du refuge. 1 300 litres de déchets seront dirigés vers la vallée en profitant de l'hélicoptage de début de saison sans augmenter le nombre de rotations mais uniquement le temps de vol.	Club Alpin Français - Gap	3 464,06 €	3 464,06 €	PNE - Aménagement- urbanisme - 866,00 € - 25 % Autre participations- 100,00 € - 3 % Autofinancement - 200,00 € - 6 % Autofinancement - 391,00 € - 11 % Gardien de refuge - 206,00 € - 6 % Autofinancement - 200,00 € - 6 % DRJS - 400,00 € - 12 % Conseil départemental - 127,00 € - 4 % Club alpin Français - 624,00 € - 18 % Bénévolat - 150,00 € - 4 % Autre participations - 200,00 € - 6 %	866,00 €	25,00%	500,00 €	14,43%	1.3.3. Aider les jeunes à se constituer une « culture montagne » 1.3.4. Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public	Plafonnement proposé à 500 € vu le plan de financement - aide du secteur envisagée. Pilote PNE : Gwénaëlle Traub
Restauration de la cabane de Narreyroux	La cabane communale de Narreyroux, au pied de l'Aiglier se situe à côté de la cabane pastorale servant aux bergers pour le pastoralisme. Il s'agit de sauvegarder cette cabane ancienne comme abri pour les montagnards et les promeneurs, ouvert à l'année.	Puy-Saint-Vincent	16 700,00 €	16 700,00 €	PNE – Patrimoines/Culture/Artisanat- 3 340 € - 20 % Autofinancement - 13 360,00 € - 80 %	3 340,00 €	20,00%	3 340,00 €	20,00%	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local	La cabane est à proximité d'une cabane servant de logement au berger. Le présent projet à une vocation touristique (ouverture libre). Le bâtiment a une forte qualité d'architecture montagnarde. Pilote PNE : Maxime Pottier
Restauration du four du hameau des Courts - Les Costes	Stabilisation des vestiges du four en vue de sa remise en service, et aménagement contemporain.	Les Costes	26 000,00 €	26 000,00 €	PNE - Patrimoines - Culture–Artisanat- 2 450 € - 9 % Conseil régional - 12 424,00 € - 48 % Conseil départemental - 4 970,00 € - 19 % Autofinancement maître d'ouvrage - 6 156 € - 24 %	2 450,00 €	9,42%	2 450,00 €	9,42%	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local 2.2.2. Développer l'appui technique à l'entretien et à la restauration du patrimoine architectural	Le parc national a été associé au projet et apportera une aide technique. Des prescriptions techniques ont été proposées. Pilote PNE : Maxime Pottier
Restauration de la chapelle de Gragnolet - phase 2014 et complément phase 2016	Restauration de la toiture et du clocheton de la chapelle (phase 1) et reprise des enduits de façades (phase 2)	Entraigues	20 039,00 €	20 039,00 €	PNE–Patrimoines/Culture/Artisanat– 5 009,75 € -25% (Dont PNE – 2014 – 1 659,70 € - 10%) Département (territoire)- 7 468,65 € - 37,27% Département (plan de relance) – 1 659,7 € 8,28% Autofinancement – 5 900,90 € - 29,45 %	5 009,75 €	25,00%	3 350,05 €	16,72%	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local 2.2.2. Développer l'appui technique à l'entretien et à la restauration du patrimoine architectural	Le parc national a été associé au projet et a apporté une aide technique. Des prescriptions techniques ont été proposées financières. Il s'agit d'un complément d'aide. Pilote PNE : Maxime Pottier
Restauration du four d'Aspres-lès-Corps	Restauration du four du village qui est toujours en service, et aménagement des abords.	Aspres-lès-Corps	25 637,95 €	25 637,95 €	PNE – Patrimoines/Culture/Artisanat- 6 409 € - 25 % Réserve parlementaire - 7 691,00 € - 30 % Autofinancement - 11 537,00 € - 45 %	6 409,00 €	25,00%	6 409,00 €	25,00%	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local 2.2.2. Développer l'appui technique à l'entretien et à la restauration du patrimoine architectural	Le parc national a été associé au projet et a apporté une aide technique. Des prescriptions techniques ont été proposées. Pilote PNE : Maxime Pottier
Rénovation de la toiture de la chapelle des Faures	Travaux de rénovation avec le matériau existant à l'origine : l'ardoise	Valjouffrey	16 914,54 €	16 914,54 €	PNE Patrimoines/-Culture/Artisanat- 4 228,64 €-25% Conseil départemental – 7 611,54 € - 45 % Autofinancement maître d'ouvrage - 6 156 € - 24 %	4 228,64 €	25,00%	4 228,64 €	25,00%	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local 2.2.2. Développer l'appui technique à l'entretien et à la restauration du patrimoine architectural	Le parc national a été associé au projet et a apporté une aide technique. Des prescriptions techniques ont été proposées. Pilote PNE : Maxime Pottier
Diagnostic de l'entrée du village de la Chalp	Etude de requalification de l'entrée du village	Valjouffrey	12 300,00 €	12 300,00 €	PNE - Aménagement- urbanisme – 6 150 € - 50% Conseil départemental – 3 690,00 € - 30 % Autofinancement maître d'ouvrage – 2 460 € - 20 %	6 150,00 €	50,00%	6 150,00 €	50,00%	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires	Le parc national a été associé au projet et a apporté une aide technique. Des prescriptions techniques ont été proposées. Pilote PNE : Frédéric Sabatier

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE
Programmation de participations financières

Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	(%)	Décision du Bureau (Euros)	(%)	Mesure de la charte	Commentaire et prescriptions particulières
Restauration du canal de Malcros et de la cabane des Parisiens	Réalisation de travaux de confortement : - en cœur du parc national, cabane des parisiens, chantier des 1,2,3 juillet 2016, - en zone d'adhésion, sur le canal dans la commune de Saint Michel-de-Chaillol, le 28/05.	Association Malcros 2818	3 720,00 €	3 720,00 €	2016 PNE - Patrimoines - Culture - Artisanat 700 € 19 % Communauté de communes 1 000 € 27 % Commune de Champoléon 100 € 3 % Dons 470 € 13 % Autofinancement 1 450 € 39 %	700,00 €	18,82%	700,00 €	18,82%	Objectif 3 : Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur – 3.1.2. Accompagner l'évolution des éléments du paysage construit	Le parc national a été associé au projet et a apporté une aide technique. Des prescriptions techniques ont été proposées. Pilote PNE : Maxime Pottier
Construction d'un abri pour la cabane de Tissap	Extension de la cabane de Tissap pour réaliser un abri pour le stockage (fournitures pour travaux réalisés par le GP)	Groupeement pastoral de Châteauroux-les-Alpes	1 852,59 €	1 852,59 €	PNE - Aménagement- urbanisme – 463,15 € - 25 % Autofinancement – 1 389,44 € - 75 %	463,15 €	25,00%	463,15 €	25,00%	3.6.1. Améliorer la logistique et les infrastructures d'exploitation	Demande d'aide directe pour un projet simple en cœur de parc (autorisation et prescriptions techniques prévues par l'établissement). Pilote PNE : Frédéric Sabatier
Refuge du Pré de la Chaumette : tranche 1 réhabilitation de la filière assainissement	Mettre en conformité le dispositif d'assainissement afin que le refuge du Pré de la Chaumette puisse continuer à être une base pour le développement des activités de pleine nature sans pour autant nuire à la qualité de son environnement.	Fédération Française des Clubs alpins de Montagne (FFCAM)	53 888,00 €	53 888,00 €	2016 PNE – Tourisme - 13 472,00 € - 25 % Autofinancement – 24 249,60 € - 45 % Agence de l'eau RMC – 16 166,40 € - 30 %	13 472,00 €	25,00%	13 472,00 €	25,00%	7.1.c Adapter les infrastructures d'accueil au caractère des lieux	Le parc national a été associé au projet. Des prescriptions techniques ont été proposées. Gestionnaire PNE : Gwénaëlle Traub / appui Julien Guilloux
			417 857,14 €	409 707,14 €		52 407,53 €		46 081,83 €			

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE
Programmation de participations financières

Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	(%)	Décision du Bureau (Euros)	(%)	Mesure de la charte	Commentaire et prescriptions particulières
Dossiers pour avis : décision du CA (hors critères ou montant sollicité dépassant 10 % l'enveloppe d'attribution 2016 – 180 000 €)											
Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	(%)	Proposition du Bureau (Euros)	(%)	Mesure de la charte	Commentaire et prescriptions particulières
Réhabilitation du refuge de Temple Ecrins	Phase 2 : réhabilitation de la filière assainissement (2016) Phase 3 : amélioration des conditions d'accueil et de travail (2016 et 2017)	Fédération Française des Clubs alpins de Montagne (FFCAM)	332 030,00 €	332 030,00 €	2016 PNE – Tourisme – 33 203 € - 10 % Agence de l'eau RMC – 29 271 € - 9 % Région RA – 66 406 € - 20 % Conseil départemental – 82 420 € - 25 % Autofinancement FFCAM – 120 730 € - 36 %	33 203,00 €	10%	33 203,00 €	10%	4.1.c. : Adapter le fonctionnement des hébergements à leur emplacement et aux ressources disponibles sur leur site.	Le projet contribue à l'objectif 4 de la charte : Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité, Mesure 4.1.c. : Adapter le fonctionnement des hébergements à leur emplacement et aux ressources disponibles sur leur site. Phase 1 : mise en sécurité et rénovation de la toiture (2015) aide de 17 753,25 € (25%) Pilote PNE : Gwenaëlle Traub
Travaux de réhabilitation du refuge d'Adèle Planchard réalisés en 2016 et 2017	Phase 2016 : Adduction d'eau Sanitaires et assainissement (déconstruction et enlèvement des sanitaires existants)	Société des Touristes du Dauphiné	285 930,00 €	285 930,00 €	2016 PNE – Tourisme – 28 593,00 € 10 % 2017 PNE – Tourisme – 30 976,00 € 10,83 % SACO/Agence de l'eau – 114 372,00 € - 40 % Conseil départemental – 28 593,00 € - 10 % Autofinancement – 83 396,00 € - 29 %	59 569,00 €	20,83%	28 593,00 €	10%	7.1.c Adapter les infrastructures d'accueil au caractère des lieux	Le projet contribue à l'objectif 7 de la charte : Adapter les infrastructures d'accueil au caractère des lieux. La seconde phase 2017 fera également l'objet d'une demande de cofinancement. Pilote PNE : Gwenaëlle Traub
Navettes du Gioberney 2016	Recherche de pérennisation du service (année de transition avant la prise de compétence par la Région)	Communauté de communes du Valgaudemar	20 000,00 €	20 000,00 €	2016 PNE – Tourisme - 5 000,00 € - 25 % Conseil départemental - 10 000,00 € - 50 % Autofinancement - 5 000,00 € - 25 %	5 000,00 €	25,00%	5 000,00 €	25,00%	2.3.2. Impulser des solutions alternatives à la mobilité individuelle ; Objectif 4 : Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité	La compétence devant être prise par la Région, le projet devra s'inscrire dans la durée et préciser les prescriptions particulières (limitation horaire de circulation des campings-cars les jours de service par exemple). Pilote PNE : Emmanuelle Brancz
			637 960,00 €	637 960,00 €		97 772,56 €		66 796,00 €			

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE
Programmation de participations financières

Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	(%)	Décision du Bureau (Euros)	(%)	Mesure de la charte	Commentaire et prescriptions particulières
Dossiers incomplets ou écartés : pour information											
Réhabilitation de l'église située au lieu-dit La Basse Plaine	Réfection de toiture, façade, etc.	Chabottes			Les critères d'attribution prévoient que les aides attribuées par le Parc national doivent concourir à la mise en œuvre de la Charte sur l'ensemble du cœur et de l'aire d'adhésion. Elles sont dédiées à des dépenses d'investissement, d'aide au démarrage, ou d'actions non récurrentes valorisant le Parc national des Ecrins. Plus particulièrement, les aides concernant les églises sont rares et se limitent à du cas par cas, généralement à la préservation d'éléments remarquables et selon le plan de financement. La nature des travaux entrepris est également déterminante. Après avis technique du chargé d'architecture et de patrimoine et une visite sur place, le projet de réfection concerne des travaux courants qui ne sont pas éligibles à une subvention du Parc national.						
Ecrins Vénéon	Création d'une exposition mobile, un spectacle de contes et chansons portés en itinérance de refuges en auberges	JL Bertrand, Monique Bertrand, Christophe Bohême			Ce projet pourrait être susceptible de recevoir une aide : dans la mesure où les éléments de programmation seront connus et se dérouleront dans le périmètre du parc national des Ecrins, et que le montage financier du projet sera équilibré et fera intervenir les partenaires locaux.						
Création d'un film	Film de présentation des différentes filières de formations	Lycée professionnel privé Pourtrain (St Jean St Nicolas)			Les critères d'attribution de subvention ne permettent pas de donner une suite favorable à cette demande. En effet, l'établissement n'octroie d'aide qu'aux projets qui contribuent directement à la réalisation de la charte et qui se situent dans les domaines de compétence du Parc national. En revanche, le secteur du Champsaur est susceptible de proposer une aide sous forme d'intervention pédagogique d'un garde du parc national afin de sensibiliser les étudiants à la nature environnante et aux milieux de montagne.						
Création d'une offre éco-touristique	Création d'un pôle nordique de loisirs sans hébergement et de mise en place d'un jardin typique de montagne des Hautes-Alpes	In viridis (St Jean St Nicolas)			Cette demande n'entre pas dans le champs d'attributions de subvention. En effet, l'établissement octroie une aide aux projets privés, dans la mesure où l'action contribue directement à la réalisation de la charte dans le domaine de compétence du Parc national, et dans la mesure où le projet contient une dimension d'intérêt général (bien communal par exemple). En revanche, le secteur du Champsaur pourra attribuer son concours sous forme d'une aide technique à définir avec le chef de secteur Daniel Briotet pour la mise en place d'un jardin typique de montagne des Hautes-Alpes.						

Consommation de l'enveloppe - pour information						Prévision	
		Enveloppe 2016	Bureau 1	Bureau 2	Disponible après Bureaux 1 et 2	CA juillet	Disponible
6-2200-SUBV-AME	Subvention 2016_Aménagement-Urbanisme	70 000,00 €	35 891,53 €	7 113,15 €	26 995,32 €		26 995,32 €
6-2200-SUBV-PAT	Subvention 2016_Patrimoines-Culture-Artisanat	50 000,00 €	16 995,00 €	22 477,69 €	10 527,32 €		10 527,32 €
6-2200-SUBV-TOU	Subvention 2016_Tourisme	60 000,00 €	9 764,80 €	16 491,00 €	33 744,20 €	66 796,00 €	-33 051,80 €
	Total	180 000,00 €	62 651,33 €	46 081,83 €	71 266,84 €	66 796,00 €	4 470,84 €